

## Toponymie et contreponds aux effets du paysage linguistique en situation de contact des langues

*Carol Léonard*  
Canada

### Résumé

Affichée, la toponymie appartient à ce que Bourhis et Landry (1997) nomment le « paysage linguistique ». En situation de contact des langues, le paysage linguistique joue un rôle symbolique chez les groupes occupant un territoire sur la perception qu'ils ont de leurs statuts linguistiques respectifs. Les comportements linguistiques s'en trouveraient affectés, notamment chez les groupes minoritaires à faible vitalité ethnoculturelle. En nous inspirant de la toponymie historique de la minorité fransaskoise (Franco-canadiens de la Saskatchewan, laquelle est d'une abondance relative remarquable, nous proposons un usage particulier de la toponymie en contexte scolaire pour faire contreponds à certains effets négatifs de la perception du paysage linguistique chez un groupe minoritaire. La toponymie pourrait être perçue comme ressource dont l'utilisation pourrait contribuer à une revitalisation jugée nécessaire par les groupes concernés.

\*\*\*

Dans *Les mots de la géographie*, Roger Brunet (1992, 485) donne de la toponymie l'une des définitions à la fois les plus concises et les plus englobantes : « état et science des noms de lieux ». Elle convient sans l'ombre d'un doute à une science jeune qui s'affranchit petit à petit du rôle d'auxiliaire d'autres sciences qu'on lui aura longtemps fait tenir à l'ombre de la géographie, de la linguistique, de l'histoire et même de l'archéologie. Cette émancipation se réalise d'autant mieux que l'étude des noms de lieux emprunte des voies de recherche nouvelles et riches de promesses.

Ainsi, sensibles à la puissante fonction symbolique du nom de lieu, conscient du trait culturel que constitue la toponymie à laquelle il appartient, sachant enfin que la science des noms de lieux ne peut être abordée sous l'angle des seuls aspects d'inventaire, de genèse du nom ou d'étymologie dans une perspective historico-philologique.

Vécue, appropriée, transformée, la toponymie, à la fois ressource et enjeu, doit fatalement inspirer des synthèses extra-linguistiques et relationnelles, voire une sémiologie de l'espace géolinguistique. Ce constat devait déboucher sur un traitement de la toponymie vue sous l'angle de la sociolinguistique et de la géopolitique (Alderman 1996; Azaryahu 1996, 1997; Cohen et Kliot 1992; Dorion 1993; Giraut, Guyot et Houssay-Holzschuch 2008; Herman 1999; Light, Nicolae et Suditu 2002; Myers 1996; Nash 1999; Nicolaisen 1990; Parkhurst Ferguson 1988; Tarkhov 1992; Yeoh 1996, 1997). Plusieurs géographes et linguistes ont mis en évidence le rôle clé que jouent les lieux et les paysages dans la formation de l'identité (Bouvier et Guillon 2001; Cosgrove 1983; Dorion 1994; Montès 2008; Relph 1976; Tuan 1990). Les noms de lieux, de par l'émotion qu'ils provoquent, acquièrent le statut de puissant symbole (Cohen et Kliot 1992, 655). Ils ajoutent ou précisent un sens à celui qui est inhérent à l'espace. Leur insignifiance, leur banalité sont trompeuses et dissimulent leur véritable puissance. Elles y contribuent même. Subtilement, les toponymes réitèrent jour après jour la réification axiologique d'une certaine interprétation de l'histoire (Azaryahu 1996, 321). Ainsi, des recherches permettent aujourd'hui de

mieux saisir l'effet des politiques de dénomination et de changements dénominatifs particulièrement en contexte urbain (Berg et Kearns 1996; Jett 1997; Withers 2000). D'autres enfin explorent la toponymie sous l'angle de la sociolinguistique et de la dynamique sociale en situation de contacts des langues (Hicks 2002; Léonard 2004, 2006; Pusey 2007). Elles s'ajoutent aux études pionnières réunies sous la direction des Québécois Henri Dorion et Christian Morissonneau (1972) il y a plus de trente ans déjà.

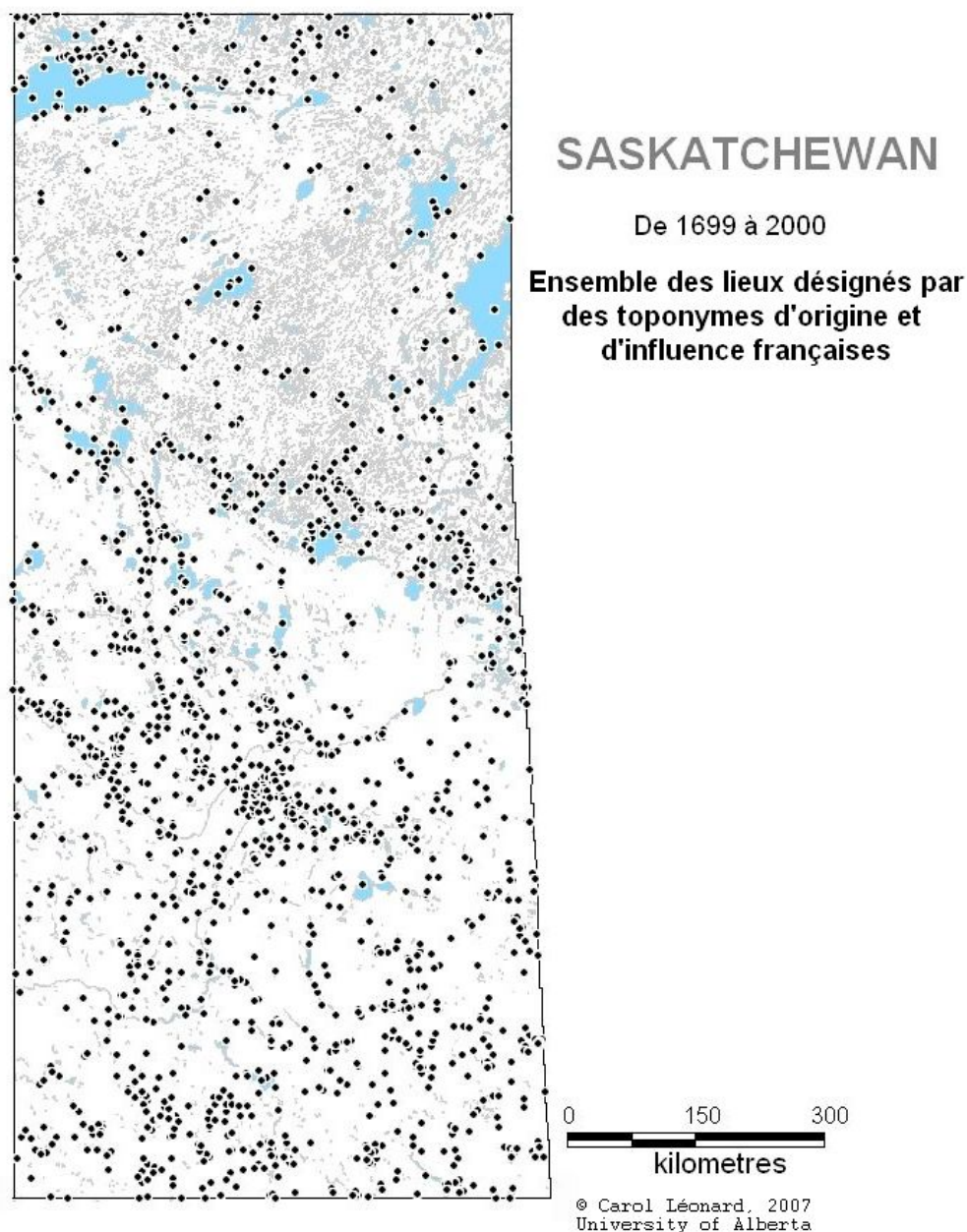
Un tel faisceau d'études projette des lumières sur les enjeux sociolinguistiques ressortissant de la toponymie comme élément du paysage linguistique en situation de partage interethnique du territoire et de contact des langues. Elles permettent de sortir des sentiers battus qu'ont longtemps constitués les recherches documentaires et les enquêtes toponymiques sur le terrain. Cela dit, la toponymie tarde à faire son entrée dans l'univers de la recherche empirique ou de la recherche-action. La complexité du phénomène onomastique rebute sans doute à pareils exercices. Quelques avancées dans le domaine de l'étude de la vitalité ethnolinguistique et des paysages linguistiques laissent entrevoir la possibilité d'un « usage » nouveau de la toponymie, en l'occurrence celui d'outil d'intervention auprès de groupes désireux de renforcer, en leur sein, des mécanismes relevant de registres sociologiques d'identification.

Ainsi, l'on doit à Richard Bourhis et Rodrigue Landry (1997, 2002) d'avoir mis en évidence l'influence du paysage linguistique sur la perception que se font les membres des groupes minoritaires de leur endogroupe; influence qui s'étend à l'usage que les membres font de leur langue minoritaire. Une pareille mise en relief de cette influence a également été évoquée dans le cas de collectivités européennes, notamment au pays de Galles, en Irlande et en Catalogne (Grin et Vaillancourt 1999). Ainsi, le paysage linguistique « constituerait un élément vital du capital culturel, étant donné sa présence visuelle et sa fonction de promotion des réalités minoritaires dans l'espace public. » (Johnson et Doucet 2006) D'autres chercheurs se sont employés à en faire la démonstration (Backhaus 2006, 2007; Cenoz et Gorter 2006).

La toponymie figure en bonne place au cœur du paysage linguistique<sup>1</sup> ambiant. Toutefois, en milieu minoritaire et plus particulièrement en situation de partage inégal des langues et du territoire, le paysage linguistique est, la plupart du temps, nettement dominé par la langue du groupe majoritaire. La saisie de la composante toponymique symbolique de la présence et de l'action du groupe minoritaire au cours de l'Histoire s'en trouve souvent entravée. Au cours des paragraphes qui suivent, nous illustrons pareil cas en exposant l'état de la toponymie d'origine et d'influence françaises dans la province de la Saskatchewan au Canada. Son abondance relative suggère sa mise en valeur par son utilisation particulière, pour faire contrepoids à certains effets de la perception du paysage linguistique chez un groupe minoritaire. Par utilisation particulière nous entendons ici une monumentalisation de la toponymie historique de la minorité en contexte scolaire.

### **1. Faible la minorité/nombreux les toponymes**

Landry et Bourhis affirment (1997, 25) que le paysage linguistique et par conséquent, la toponymie qui s'y observe remplissent deux fonctions : une fonction informative et une fonction symbolique. Cette dernière agit, entre autres manières, en marquant l'état du pouvoir relatif et le statut respectif des groupes linguistiques qui occupent le même territoire (Landry, Allard et Deveau 2006).



**Carte 1**

En Saskatchewan, où l'anglais est la seule langue officielle, le paysage linguistique est très nettement dominé par la langue de la majorité anglophone. Cette domination trouve son reflet dans la toponymie. Le générique des noms de lieux est, à de rarissimes exceptions près, toujours en anglais. Les Fransaskois (nom donné aux francophones de la Saskatchewan) ne représentaient en 2001 que 1,9 % d'une population dont le nombre d'habitants est légèrement inférieur au million (Statistique Canada. Division des opérations du recensement 2002). Or, une étude récente (Léonard 2006) a permis de recenser près de 2 500 noms de lieux historiques et contemporains d'origine et d'influence françaises (Carte 1) dans cette province où le nombre de toponymes officiels n'atteint pas les 12 500<sup>2</sup>. Ces chiffres laissent entrevoir une influence forte et positive de

la toponymie sur la perception que peuvent avoir les membres de l'endogroupe fransaskois sur leur propre minorité et sur la langue française qui le distingue. On serait en droit de s'attendre à un puissant effet du paysage toponymique sur cette population minoritaire. Or, elle connaît l'un des taux d'assimilation linguistique les plus élevés au Canada. En réalité, et pour des raisons que nous nous apprêtons à énoncer, cette toponymie exerce une influence somme toute marginale. En raison des entraves à la perception qu'elle rencontre, la saisie de ce corpus toponymique pose des difficultés réelles et rencontre des exigences particulières. Les difficultés sont liées à la nature même de ce qui caractérise la minorité; une langue et une culture liées à un territoire. Dans les pages qui suivent, nous allons exposer brièvement ces entraves à la saisie du corpus toponymique minoritaire en contexte fransaskois. Nous exposerons celles qui relèvent des contraintes individuelles puis, celles ressortissant de l'univers des mots eux-mêmes et de la dynamique évolutive des langues puis enfin, celles qui relèvent du traitement que l'on réserve aux toponymes qu'ils soient ou non perçus comme terrain d'enjeux politiques.

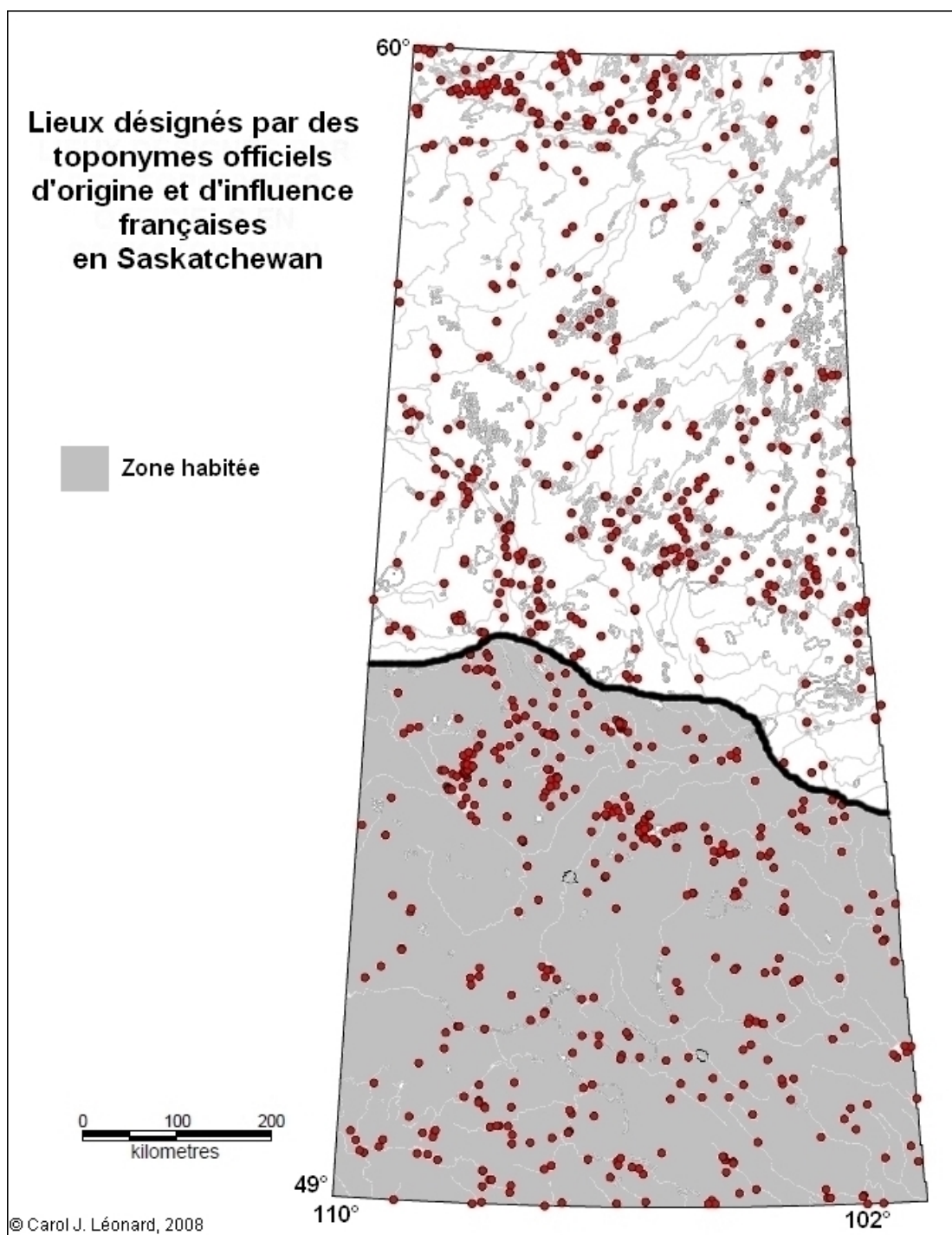
## **2. Les entraves**

### ***a. Entraves historiques***

Victimes de l'évolution sociale, démographique et organisationnelle d'une province qui connaîtra, dans la mouvance de sa création et de sa croissance, de profonds bouleversements, certains toponymes auront connu une existence relativement brève. Plus de 60 % des 2 500 toponymes saskatchewanais d'origine et d'influence françaises appartiennent désormais au passé. L'oubli peut souvent être mis en cause. Les noms ont disparu dans des régions et à des époques qui les ont fait échapper à l'indispensable consignation. L'écrit, sans être garant d'une survie, offre souvent un sursis. C'est là le constat le plus évident lié à la fugacité de la toponymie. Près des deux tiers des noms recensés appartiennent au sous-ensemble des dénominations dites « éteintes ». C'est dire, en somme, que le patrimoine toponymique fransaskois appartient davantage au passé qu'au présent.

### ***b. Entraves géographiques***

La géographie relativise le poids spécifique des toponymes. Les toponymes situés au cœur des centres de peuplement sont perpétuellement évoqués alors que d'autres croupissent « anonymes » en régions éloignées. Nous venons de le voir, pour être perçu, reconnu, utilisé, le toponyme doit être accessible à volonté. La géographie, tout autant que l'Histoire, soustrait des noms du champ perceptuel de l'individu. Elle agit sur sa représentation des contributions significatives du groupe auquel il s'identifie.



Carte 2

Sur les 813 toponymes fransaskois en usage, plus de la moitié (420) se retrouvent au-delà de la frange septentrionale de l'écoumène saskatchewanais c'est-à-dire au nord du 54<sup>e</sup> parallèle (Carte 2). L'éloignement de ces noms disséminés dans les régions boréales réduit considérablement l'impact culturel quotidien de cette toponymie nordique. Leur connaissance ne peut se faire sans une indispensable médiation de la carte. En contrepartie et particulièrement en

contexte urbain, le paysage linguistique jouit d'une remarquable stabilité et d'une proximité pour afficher avec efficacité un discours symbolique implicite traduisant le pouvoir de représentation et le statut des différentes communautés linguistiques en présence.

### *c. Le champ cognitivo-culturel*

Les limites de la culture individuelle constituent une entrave de tout premier ordre à l'identification d'un patrimoine toponymique. L'élucidation du nom et sa classification aux fins d'appropriation identitaire sont tributaires de l'étendue du référentiel cognitif individuel, lequel connaît une variabilité infinie au sein d'un groupe. Il en va de même des désignations. Certaines sont monosémiques et familières. Elles s'avèrent d'interprétation aisée. D'autres sont polysémiques ou encore opaques, voire impénétrables et ne se prête pas à une association aisée avec soit une langue, soit encore une culture particulière. Toutefois, le rapport entre le toponyme et la culture personnelle n'est pas que quantitatif. Il est aussi conjoncturel. Les informations implicites ou explicites nécessaires au décodage d'un toponyme ne sont pas accessibles à tous de manière identique. Les connaissances acquises par l'individu, mais aussi les conditions qui l'ont accompagné depuis sa naissance et qui ont présidé à ce qu'il a acquis dans sa manière d'être, de penser, de sentir, de valoriser ce qui l'entoure forment le substrat de sa culture individuelle et conditionnent sa capacité à décoder le monde qu'il habite. À titre d'exemple, il peut s'avérer indispensable à un habitant de l'Ouest canadien d'avoir une assez bonne connaissance de la géographie de l'Hexagone pour être en mesure d'associer des noms d'arrondissements scolaires tels Kemmel Hill, Lens, Metz, Mons, Poelcapelle, et Ypres à une culture d'expression wallonne ou française toute comme il faut être familier de l'histoire des francophones de la Saskatchewan pour relier à la culture française les toponymes Beynes, Oxarat ou Ponteix.

### *d. Entraves épistémologiques*

L'identification du patrimoine toponymique en situation de partage d'un territoire et de contact des langues se bute rapidement à une difficulté épistémologique majeure. L'hétérogénéité constitutive des langues elles-mêmes, le caractère vague ou indéterminé d'un nombre important de leurs composantes, les nombreux emprunts interlinguistiques posent de réels obstacles à une association assurée et décisive d'un nombre considérable de noms de lieux à une langue et à une culture. C'est dans sa composante anthroponymique que la délimitation ou codification du patrimoine toponymique pose des interrogations avec le plus d'acuité. L'anthroponymie, tenant plus encore de la culture que de la langue, constitue un défi de taille à la codification du patrimoine toponymique communautaire. Le recours à l'étymologie s'avère souvent d'autant moins utile que l'origine de nombreux patronymes remonte à des époques antérieures à l'apparition des langues modernes. C'est le cas des prénoms français. Nombre d'entre eux prennent « racine dans un fonds traditionnel ancien pour l'essentiel formé de prénoms provenant de quatre origines distinctes; gréco-latine, judaïque, germanique et celtique » (De Foville 1990, 21). Leur propagation au fil du temps les a rendus apatrides et les fait presque échapper à toute considération patrimoniale. Sans le support d'un générique dans la langue du groupe qui honore ses représentants, il y a une nette fragilisation du caractère emblématique des anthropotoponymes. L'association d'un patronyme à une langue ne peut souvent se faire qu'en référence à la culture de la personne porteuse du nom. Or, en contexte minoritaire, fondus dans le creuset homogénéisant de l'assimilation, les patronymes qui ressemblent de trop près à ceux en usage au sein du groupe majoritaire perdent leur caractère évocateur d'une langue ou d'une culture autre que celle de la majorité.

Les limites de l'individu, les frontières interlinguistiques indécises et le fonds commun interculturel ne circonscrivent pas l'ensemble des difficultés qui gênent la reconnaissance d'un

héritage toponymique. D'autres obstacles se posent. Ceux que nous verrons à présent appartiennent au traitement soit volontaire soit accidentel que l'on fait subir aux noms de lieux.

#### *e. Entraves d'ordre graphique et motivationnel*

Les altérations graphiques, tout comme les dérives phonétiques dont elles sont parfois issues, dépouillent incontestablement le toponyme de ses qualités référentielles à la langue auquel il appartient « à l'origine ». Ces altérations peuvent aller jusqu'à modifier le sens originel des mots. Les dénominations parophones et paroglyphes, facilement assimilables à la langue de l'Autre, sont sensibles aux altérations. Lorsqu'il est saisi dans sa forme orale ou qu'il est transcrit par des gens inaptes à juger de la conformité d'un mot en regard des normes orthographiques en vigueur dans une langue d'emprunt, un toponyme peut parfois connaître des altérations qui ne laissent plus transparaître son véritable sens ni sa véritable origine.

Les resémantisations et les remotivations qu'elles relèvent d'inductions endogènes ou exogènes figurent au nombre des difficultés qui entravent à la saisie du patrimoine toponymique identitaire. Certains noms contiennent en eux-mêmes les conditions qui ont mené à leur resémantisation. D'autres noms, moins accessibles à l'oreille du majoritaire, sont victimes de l'incompréhension. Leur rendu articulatoire difficile leur a parfois fait subir des adaptations compromettantes qui en obscurcissent le sens et la facture originelle, lesquels ne peuvent être restitués qu'*a posteriori* de leur découverte, après élucidation des transformations observées.

#### *f. Interférences politiques et culturelles*

Le pouvoir politique s'exerce par un contrôle de l'histoire et du territoire. La toponymie se révèle un instrument pratique puisqu'elle contribue à l'atteinte de l'un et de l'autre (Light 2002, 135). Le paysage linguistique est un discours informel social, politique, économique et, souvent même, psychologique. Il traduit les pratiques courantes admises ou tolérées, mais aussi il marque l'intentionnalité des décideurs politiques. Les noms de lieux qui s'y inscrivent participent aux échanges, les conditionnent. Ciment des institutions, ils façonnent le visage d'un territoire souhaité. Aux difficultés inhérentes aux données de la géodémographie s'ajoutent alors les conséquences des politiques et des pratiques sociales qui en découlent. Certaines lignes de conduite dénominales peuvent avoir pour effet d'obscurcir les origines linguistiques et culturelles des toponymes eux-mêmes.

Le phénomène de la traduction est bien connu. L'on sait également les préjudices que peut causer le retrait délibéré (pour motif d'uniformité) des signes diacritiques dans le cas où la langue d'emprunt en est dépourvue. Une telle norme d'écriture n'affecte souvent en rien les locuteurs de la langue d'emprunt pour qui ces mots n'ont pas de résonance sur le plan sémantique. Le retrait parfois défigurant des diacritiques produit pourtant des effets vexatoires chez les locuteurs de langues minoritaires, car à travers « leurs noms », c'est le groupe concerné lui-même qu'on atteint. *Cote Lake* (Côté) *Dube Lake* (Dubé) *Gagne Lak* (Gagné), *Page Creek* (Pagé) en constituent quelques exemples.

Parmi les politiques dénominales souvent adoptées et dont les effets ont encore été peu traités, on retient celui de l'emploi presque exclusif de génériques dans la langue de la majorité. Cette pratique n'est pas sans effets préjudiciables aux minorités. L'unilinguisme des génériques leur fait acquérir une fonction supplémentaire nouvelle, celle d'informateur sur la langue de la majorité et sur celle que le groupe majoritaire souhaite voir utiliser. Le générique s'inscrit dans le cadre général qui forme le fond des relations de pouvoir en présence. La juxtaposition d'un spécifique de langue minoritaire à un générique appartenant à la langue de la majorité entame le caractère emblématique du spécifique et atténue les possibilités d'une bipartition du discours par lequel se distingue le « nous » du « eux ». On assiste à une déliquance du toponyme qui ne joue plus son rôle apologetique en faveur du personnage familier ou glorieux (Léonard 2004). Sans

l'adjonction d'un générique dans la langue à laquelle peut être associé le spécifique, il devient difficile (sans recherches documentaires parfois exigeantes) d'identifier l'origine linguistique et culturelle de la personne que l'on a voulu honorer lors de l'officialisation du nom de lieu, surtout si cette dernière remonte à une époque reculée. La toponymie fransaskoise nous en fournit de nombreux exemples, particulièrement au chapitre de l'anthroponymie : *Adam Lake*, *Alice Beach*, *Anne Lake*, *Arthur Lake*, *Beatrice Lake*, *Bernard Lake*, et la liste peut continuer.

Ainsi, loin des oreilles et des mémoires parce que trop enfouie, insaisissable et distante, la toponymie minoritaire fransaskoise que nous venons d'illustrer ne participe pas ou mal à l'édification de l'habitus de l'endogroupe. Elle ne figure pas au nombre des « virtualités d'un substrat mythique, légendaire, artistique, où la communauté puise l'intuition de son identité » (Otten 1981, 11). Ce legs ne rejoint pas ses destinataires. En contrepartie et particulièrement en contexte urbain, le paysage linguistique jouit d'une remarquable stabilité et d'une proximité pour afficher avec efficacité un discours symbolique implicite traduisant le pouvoir de représentation et le statut des différentes communautés linguistiques en présence.

### **3. Légitimité de la monumentalisation et monumentalisation aux fins de légitimité**

Le cas type de la toponymie fransaskoise constitue une illustration des difficultés réelles que rencontrent les membres des minorités culturelles et linguistiques lorsqu'ils s'attachent à l'identification et à la consignation des dénominations des lieux appartenant au registre symbolique mémoriel. Dilué dans la toponymie ambiante, ce patrimoine résiste à la saisie. Son identification, son tri et souvent même son exhumation d'à travers les strates successives de l'histoire de l'occupation du territoire, exigent du temps, de la patience et des connaissances. De telles recensions livrent un matériel dont les usages n'ont pas tous été définis. La puissance symbolique du nom de lieu inspire ici un emploi particulier. Une toponymie abondante et profondément inscrite dans l'histoire de l'occupation du territoire, à l'image de celle décrite ci-haut, fournit l'occasion d'explorer, par sa monumentalisation, sa capacité à faire contrepoids au paysage linguistique ambiant pour en atténuer les effets la vitalité d'un groupe minoritaire.

### **4. Monumentalisation intra-scolaire**

L'œuvre de monumentalisation visée ici constitue à la fois un geste d'affirmation et de mémoire. Elle consiste en une mise en forme graphique, synoptique et imposante de la toponymie dans laquelle s'expriment, tout à la fois, la mémoire d'un groupe, sa légitimité politique et sa revendication symbolique d'un statut. Il s'agit donc d'une stratégie de visibilité prenant appui sur le pouvoir même du paysage linguistique pour parvenir à une représentation adéquate du corpus identitaire. On pourra, par exemple, exposer sur les murs des classes, ceux des bibliothèques, des agoras ou des halls d'entrée des écoles diverses cartes géantes de la toponymie du groupe minoritaire déclinant son abondance relative, ses particularités, son évolution au fil du temps. Pour en optimiser l'effet et la portée, l'exploration de ces cartes (appuyée par des guides pédagogiques et un répertoire détaillé) devra être intégrée aux programmes d'étude réguliers.

L'école de langue minoritaire constitue le principal partenaire institutionnel de la famille dans la construction de l'identité lorsqu'elle « fonde son action sur les bases de la solidarité données par la famille et la communauté » (Landry, Deveau et Allard 2006, 42). Elle représente donc l'un des tout premiers lieux où peut se déployer une monumentalisation stratégique de la toponymie de nature à renforcer, chez les jeunes apprenants, un sentiment de légitimité; sentiment d'autant plus important qu'il joue un rôle de premier plan dans la genèse des attitudes intergroupes. C'est ce que suggère une étude récente portant sur la vitalité endogroupale et les attitudes intergroupes au sein d'une minorité linguistique. (Liebkind, Jasinskaja-Lahti et Teräsaho 2007).

Dans cette optique, on aura donc recours à une représentation cartographique abondante et variée, de grandes dimensions et de belle facture pour assurer une présentation signifiante et



maximale de la toponymie. Une telle approche exclut autant que possible le recours à des cartes et à des répertoires conçus pour le groupe majoritaire et traduits dans la langue du groupe minoritaire. Leur impact sur la subjectivité des membres de groupe minoritaire serait à l'opposé de celui recherché. Il ne pourrait qu'illustrer et même accentuer l'état de marginalisation de la minorité. En cela, les cartes proposées se différencient de celles habituellement disponibles à l'enseignement, qu'il s'agisse de cartes conçues pour le groupe majoritaire ou de cartes n'affichant que les lieux les mieux connus et les « plus représentatifs » (villes et villages) du groupe minoritaire.

Certes, même dans les meilleures conditions, l'exposition monumentale de la toponymie « minoritaire » ne peut seule faire contrepoids à l'affichage qui constelle le paysage linguistique ambiant. Toutefois, elle représente une avenue d'autant plus intéressante qu'elle demeure à ce jour peu explorée et peu exploitée.

### Notes

1. Qu'entend-on par paysage linguistique? La définition opérationnelle la plus communément admise est celle retenue par Rodrigue Landry et Richard Bourhis (1997) qui la précise en ces termes : « La langue présente sur les panneaux routiers, les panneaux d'affichage, les odonymes, les toponymes ainsi que sur les enseignes publiques et commerciales constituent le paysage linguistique d'un territoire donné, qu'il s'agisse d'une région ou d'une agglomération urbaine » (Traduit et adapté par l'auteur).
2. La Saskatchewan, dont la superficie (651 036 km) est presque équivalente à celle de la France (675 417 km), demeure un « pays » presque innommé. En comparaison, à l'Hexagone donne à explorer 1 700 000 noms de lieux officiellement répertoriés.

### Bibliographie

- Alderman, Derek H. 1996. Creating a New Geography of Memory in the South: (Re) Naming of Streets in Honor of Martin Luther King, Jr. *Southeastern Geographer* 36, 51–69.
- Azaryahu, Moaz. 1996. The power of commemorative street names. *Environment and Planning D: Society and Space* 14, 311–330.
- Azaryahu, Moaz. 1997. German Reunification and the Politics of Street Names: the Case of East Berlin. *Political Geography* 16 (6), 479–493.
- Backhaus, Peter. 2006. Multilingualism in Tokyo: A Look into the Linguistic Landscape. *International Journal of Multilingualism* 3 (1), 52–66.
- Backhaus, Peter. 2007. *Linguistic Landscapes: A Comparative Study of Urban Multilingualism in Tokyo*. Clevedon, England–Buffalo, NY: Multilingual Matters.
- Berg, Lawrence D., and Robin A Kearns. 1996. Naming as norming: 'race', gender, and the identity politics of naming places Aotearoa/New Zealand. *Environment and Planning D: Society and Space* 14 (1), 99–122.
- Bouvier, Jean-Claude, et Jean-Marie Guillon (éd.). 2001. *La toponymie urbaine significations et enjeux : actes du colloque tenu à Aix-en-Provence, 11–12 décembre 1998*. Paris : l'Harmattan.
- Brunet, Roger. 1992. *Les mots de la géographie*. Montpellier : Reclus - La Documentation française.
- Cenoz, Jasone, and Durk Gorter. 2006. Linguistic Landscape and Minority Languages. *International Journal of Multilingualism* 3 (1), 67–80.

- Champagne, Antoine. 1968. *Les La Vérendrye et le poste de l'Ouest*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Cohen, Samuel B., and Nunit Kliot. 1992. Place-names in Israel's Ideological Struggle over the Administered Territories. *Annals of the Association of American Geographers* 82 (4), 653–680.
- Cosgrove, Denis E. 1983. Towards a radical cultural geography: problems of theory. *Antipode* 15, 1–11.
- Dorion, Henri. 1993. À qui appartient le nom de lieu? *Onomastica Canadiana* 75 (1), 1–10.
- Dorion, Henri. 1994. La toponymie : un patrimoine menacé? Dans : *Langue nationale et mondialisation : enjeux et défis pour le français*. 349–357. Québec.
- Dorion, Henri, et Christian Morissonneau. 1972. *Les noms de lieux et le contact des langues - Place names and language contact*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Giraut, Frédéric, Sylvain Guyot, et Myriam Houssay-Holzschuch. 2008. Enjeux de mots : les changements toponymiques sud-africains. *Espace géographique* 37 (2), 131–150.
- Grin, François, and François Vaillancourt. 1999. «The Cost-Effectiveness Evaluation of Minority Language Policies : Case Studies on Wales, Ireland and the Basque Country ». European Centre of Minority Issues. [En ligne]. [http://www.ecmi.de/download/monograph\\_2.pdf](http://www.ecmi.de/download/monograph_2.pdf) (Page consultée le 29 septembre 2008).
- Herman, R. Douglas .K. 1999. The aloha state: place names and the anti-conquest of Hawai'i. *Annals of the Association of American Geographers*. 89, 76–102.
- Hicks, Davyth. 2002. «Scotland's Linguistic Landscape: The Lack of Policy and Planning with Scotland's Place-Names and Signage». [En ligne]. <http://www.arts.ed.ac.uk/celtic/poileasaidh/hicksseminar.html> (Page consultée le 29 septembre 2008).
- Jett, Stephen C. 1997. Place-Naming, Environment, and Perception among the Canyon de Chelly Navajo of Arizona. *Professional Geographer* 49 (4), 481–493.
- Johnson, Marc L., et Paule Doucet. 2006. *Une vue plus claire : évaluer la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire*. Ottawa : Commissariat aux langues officielles.
- Landry, Rodrigue, Réal Allard, et Kenneth Deveau. 2006. Revitalisation ethnolinguistique : un modèle macroscopique Dans : André Magord (réd.), *Innovation et adaptation : expériences acadiennes contemporaines*. 105–124. Bruxelles : Éditions Peter Lang.
- Landry, Rodrigue, Kenneth Deveau, et Réal Allard. 2006. Au-delà de la résistance : principes de la revitalisation ethnolangagière. *Francophonies d'Amérique* 22, 37–56.
- Landry, Rodrigue, et Richard Y. Bourhis. 1997. Linguistic Landscape and Ethnolinguistic Vitality : An Empirical Study. *Journal of Language and Social Psychology* 16 (1), 23–49.
- Léonard, Carol J. 2004. Une toponymie voilée : effets de l'unilinguisme des génériques sur la toponymie fransaskoise. Dans : Langlois, S., et J.Létourneau (dir.), *Aspects de la nouvelle francophonie canadienne*. 271–292. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Léonard, Carol J. 2006. Une toponymie voilée : problématique des noms de lieux particulière à une minorité canadienne, la Fransaskoisie. Thèse de doctorat, Université Laval.
- Liebkind, Karmela, Inga Jasinkaja-Lahti, et Mía Teräsaho. 2007. Ingroup vitality and intergroup attitudes in a linguistic minority. *Scandinavian Journal of Psychology* 48 (5), 409–418.
- Light, Duncan, Ion Nicolae, and Bogdan Suditu. 2002. Toponymy and the Communist city: Street names in Bucharest, 1948–1965. *GeoJournal* 56 (2), 135–144.
- Montès, Christian. 2008. La toponymie comme révélateur de la construction identitaire d'un empire : (re)nommer les capitales étatsuniennes. *Espace géographique* 37 (2), 106–116.
- Myers, Garth A. 1996. Naming and placing the other: power and the urban landscape in Zanzibar. *Tijdschrift voor Economische en Sociale Geografie* 87, 237–246.
- Nash, Catherine. 1999. Irish placenames: postcolonial locations. *Transactions, Institute of British Geographers* 24, 457–480.

- Nicolaisen, Wilhelm F. H. 1990. Placenames and Politics. *Names* 38 (3), 193–207.
- Otten, Michel. 1981. La Wallonie dans les Lettres françaises de Belgique. *AA. VV.* Publications de l'Institut de littérature, 7 (22).
- Parkhurst Ferguson, P. 1988. Reading City Streets. *French Review* 61, 386–397.
- Puzey, Guy. 2007. «Planning the Linguistic Landscape: A Comparative Survey of the Use of Minority Languages in the Road Signage of Norway, Scotland and Italy». University of Edinburgh. [En ligne]. <http://www.era.lib.ed.ac.uk/bitstream/1842/2118/1/2007PuzeyGDissertationMSc.pdf> (Page consultée le 1 octobre 2008).
- Relph, Edward C. 1976. *Place and Placelessness*. London: Pion.
- Tarkhov, Sergej A. 1992. From Karlo-Libknektovsk and New York to Propoyk and Rastyapino?: How Place Names Are Changing in the Former USSR. *Post-Soviet Geography* 33, 454–462.
- Tuan, Yi-Fu. 1990. *Topophilia: A Study of Environmental Perception, Attitudes, and Values*. New York, NY: Columbia University Press.
- Withers, Charles W. J. 2000. Authorizing landscape: “authority”, naming and the Ordnance Survey’s mapping of the Scottish Highlands in the nineteenth century. *Journal of Historical Geography* 26 (4), 532–554.
- Woehrling, J.-M. 1998. « Conclusions générales ». Dans : Solange Wydmusch (réd.), *La toponymie, un patrimoine à préserver*. 159–169. Paris : L’Harmattan.
- Yeoh, Brenda S. A. 1996 et 1997 *Contesting space: power relations and the urban built environment in colonial Singapore*. New York: Oxford University Press.

Carol Léonard  
 University of Alberta  
 8406, 91 Street NW  
 Edmonton, Alberta  
 T6C 4G9  
 CANADA  
 carol.leonard@ualberta.ca